

Précautions

- Ce bilan est réalisé à partir d'une extraction des ingénieries saisies par les DLA dans Enée avec une date de référence en 2007 pour les structures ayant le sport en secteur 1. Cette extraction date d'avril 2008, il se peut donc que des accompagnements 2007 courant sur plusieurs mois ne soient pas ou que partiellement saisis par les DLA (les DLA pouvant continuer à saisir des accompagnements 2007 en 2008)
(Nous avons fait le choix d'exclure volontairement de notre bilan les structures référencées « sport » en secteur 2 et 3 pour ne conserver que les structures « sport » en secteur 1. En effet, au niveau national, les structures « sport en secteur 2 et 3 » ne représentent que 6% des structures accompagnées et il est plus difficile pour ces structures de les classer par discipline).
- L'analyse de cette extraction nous permet de relever que les DLA saisissent très certainement les informations concernant les ingénieries de façon très différente (un exemple : certains DLA réalisent 3 saisies différentes pour trois prestations différentes au cours d'une ingénierie tandis que d'autres feront un seul enregistrement relatant les 3 prestations qui ont eu lieu au cours d'une même ingénierie ; autre exemple : une ingénierie portant sur le « mécénat » pourra être classée dans un « type de prestation » différent selon chaque DLA, recherche de financement pour l'un, consolidation d'activités pour l'autre...).
- Ces éléments chiffrés ne doivent pas être comparés aux synthèses Enée nationales ou régionales. En effet, les dates d'extraction étant différentes, les retraitements d'informations ne s'établissant pas sur les mêmes critères toute comparaison serait FAUSSEE.

AINSI IL NOUS SEMBLE ESSENTIEL DE PRENDRE EN COMPTE CES ELEMENTS / FACTEURS « LIMITANT » ET DE CONSIDERER CES ELEMENTS CHIFFRES QUE COMME DE GRANDES TENDANCES.

- Nous avons repris les mêmes dénominations que dans les synthèses Enée et notamment :
Structure bénéficiaire = structure ayant bénéficié d'au moins une ingénierie.

→ L'objectif de ce bilan national est de fournir une lecture « par discipline » des ingénieries réalisées dans le secteur sport en 2007

SOMMAIRE

- 1. Accompagnement « sport » des DLA sur le territoire National**
 - 1.1. Nombre de structures bénéficiaires et d'ingénieries « sport »
 - 1.2. Ingénieries sport et structures bénéficiaires, répartition par région
 - 1.3. Structures bénéficiaires et nombre d'association sportive, répartition par région
 - 1.4. Ingénieries sport par type de prestation
- 2. Analyse par discipline**
 - 2.1. Notre méthodologie
 - 2.2. Ingénieries et structures bénéficiaires par discipline
- 3. Analyse régionale : la Région Centre**
 - 3.1. Nombre de structures bénéficiaires et d'ingénieries « sport »
 - 3.2. Ingénieries sport, répartition par département et par type de prestation
 - 3.3. Ingénieries sport et structures bénéficiaires par discipline
 - 3.4. Ingénieries par discipline et par type de prestation

Avec le soutien de



1. Accompagnement « sport » des DLA sur le territoire National

1.1. NOMBRE DE STRUCTURES BENEFICIAIRES ET NOMBRE D'INGENIERIES AYANT BENEFICIE A DES STRUCTURES « SPORT »

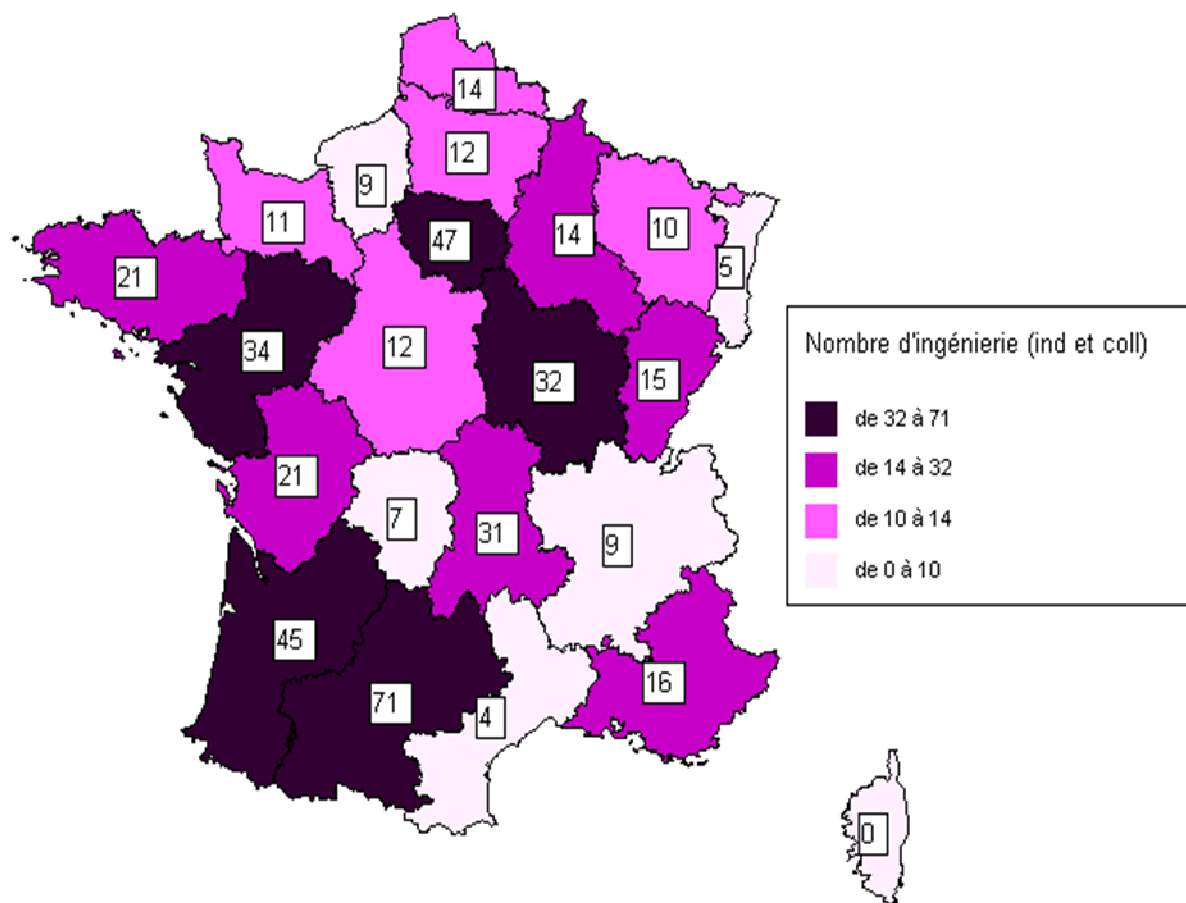
	National	
	valeur	
Nombre de structures ayant sollicité au moins une fois le DLA	647	
Nombre de structures bénéficiaires *	636	
Nombre total d'accompagnements	805	
Nombre total d'ingénieries « sport »	455	
	dont ingénierie individuelle	291 (64%)
	dont ingénierie collective**	164 (36%)

* il s'agit donc du nombre de structures sportives ayant bénéficié d'au moins une ingénierie (les ingénieries sous les statuts « annulée, décidée ou proposée » ayant été retirées de la base)

** les ingénieries collectives ne sont pas exclusivement réservées à des structures sportives, elles peuvent également bénéficier à d'autres secteurs.

1.2. INGENIERIES SPORT (455), REPARTITION PAR REGION

Répartition des ingénieries (ind et coll) par région



LECTURE :

En région Pays de la Loire, 34 ingénieries collectives ou individuelles ont été réalisées. Plus les régions sont en couleur foncée plus le nombre d'ingénieries est important.

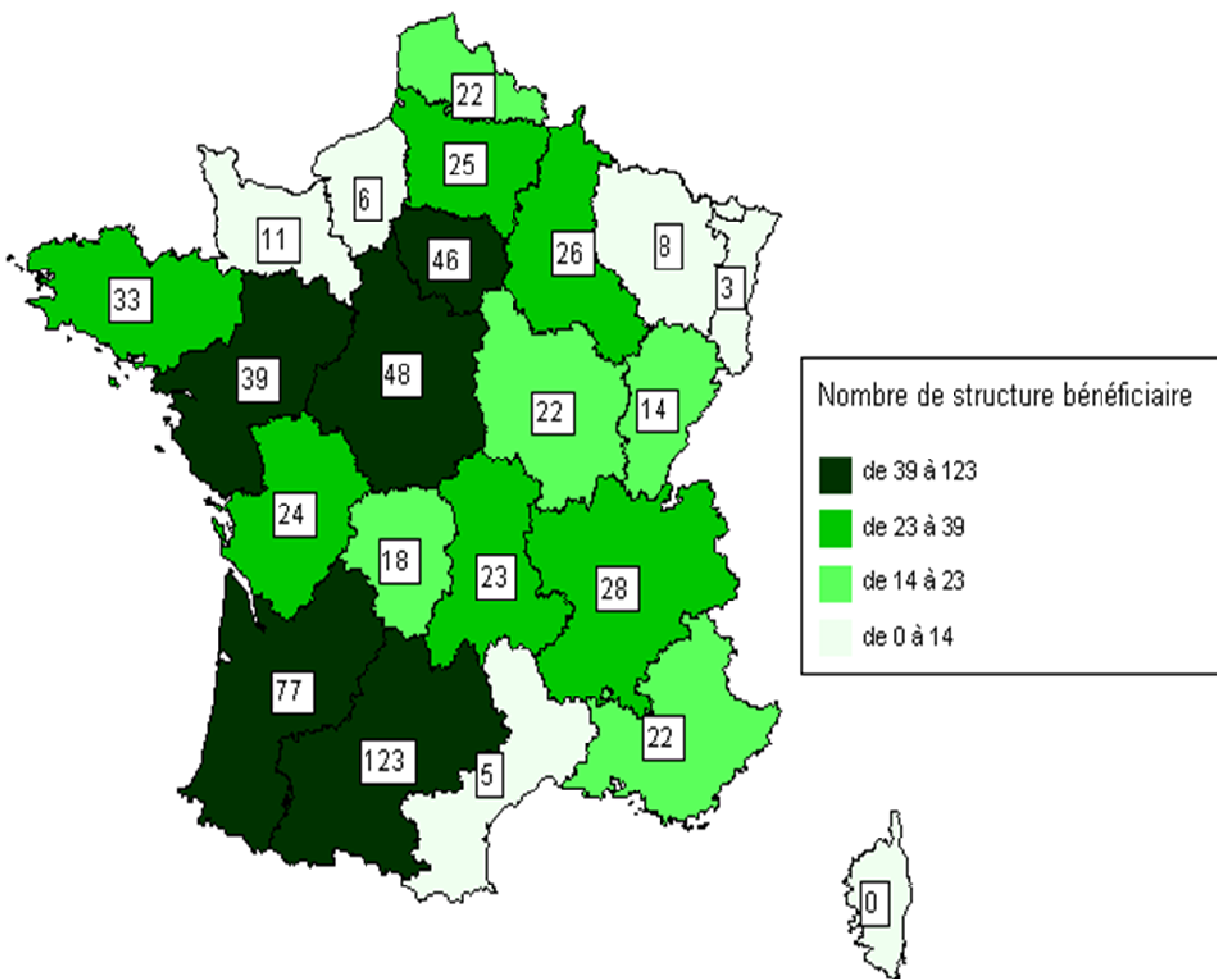
ANALYSE :

Le nombre d'ingénieries varie en fonction des régions. En région Midi Pyrénées, 71 ingénieries ont été réalisées tandis que la région Languedoc Roussillon n'en compte que 4. Ces différences entre régions peuvent trouver plusieurs explications souvent complémentaires : en fonction du réseau DLA/ C2RA du territoire, du nombre d'associations sportives présentes sur le territoire, de la sensibilisation du CROS et des CDOS sur la thématique de la structuration et de la professionnalisation du secteur. Par exemple, la différence d'ingénieries entre la région Midi Pyrénées et la région Languedoc Roussillon peut s'expliquer en partie par la différence de réseau DLA/ C2RA : en Région Languedoc Roussillon, il n'y a pas de C2RA et tous les départements ne disposent pas de DLA tandis que la région Midi Pyrénées bénéficie d'un réseau complet.

STRUCTURES BENEFICIAIRES (636)

REPARTITION PAR REGION

Répartition des structures bénéficiaires par région



LECTURE :

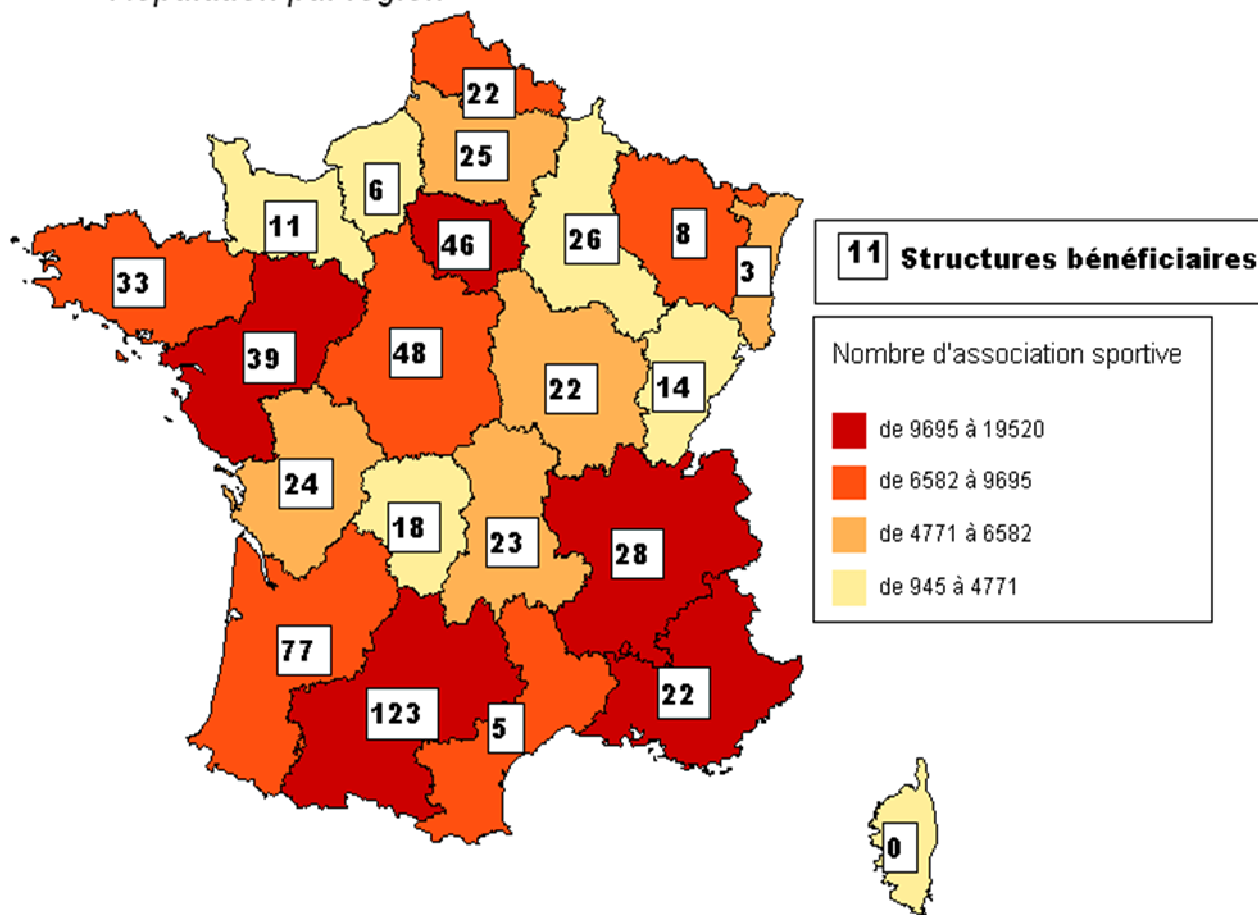
En région Aquitaine, 77 structures ont bénéficié d'au moins une ingénierie. Plus les régions sont en couleur foncée plus le nombre de structures bénéficiaires est important.

ANALYSE :

Le nombre de structures accompagnées varie également en fonction des régions. Cette deuxième carte présente la différence de structure bénéficiaire entre les régions. La région Centre fait partie des régions qui ont le plus de structures bénéficiaires (48) tandis que sur la carte précédente, elle fait partie des régions qui ont un nombre moyen d'ingénierie (12). Cette région doit favoriser les ingénieries collectives. A l'inverse, en région Basse Normandie, le nombre d'ingénierie (11) est identique au nombre de structures bénéficiaires (11), cette région doit favoriser les ingénieries individuelles.

1.3. STRUCTURES BENEFICIAIRES (636) ET NOMBRE D'ASSOCIATION SPORTIVE
REPARTITION PAR REGION

Structures bénéficiaires et nombre d'association sportive
Répartition par région



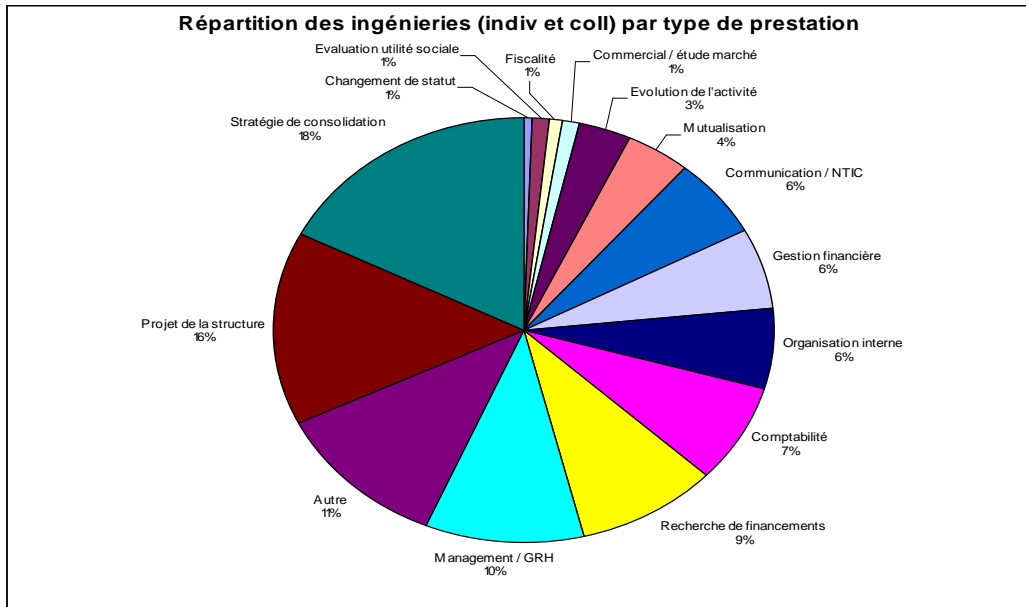
LECTURE :

En région Rhône Alpes, 28 structures ont bénéficié d'au moins une ingénierie. Plus les régions sont en couleur foncée plus le nombre de licenciés sportifs est important.

ANALYSE :

Pour comprendre et relativiser les différences entre les régions, nous avons essayé de voir l'importance du réseau associatif sportif local. Nous avons pris comme indicateur, le nombre d'association sportive fédérée par région (fédérations unisport olympiques, fédérations sportives multisports et fédérations sportives non olympiques). Le nombre de structures bénéficiaires par région ne dépend pas toujours du nombre d'associations sportives. En effet, nous pouvons observer que la région Champagne-Ardenne possède beaucoup de structures accompagnées alors que le nombre d'association sportive dans cette région est faible. A l'inverse, la région Languedoc-Roussillon ne possède que 5 structures bénéficiaires d'accompagnement DLA alors que la région est assez pourvue en associations sportives. Toutefois, globalement, la tendance montre que là où il existe beaucoup d'association sportive, il y a beaucoup de structures bénéficiaires.

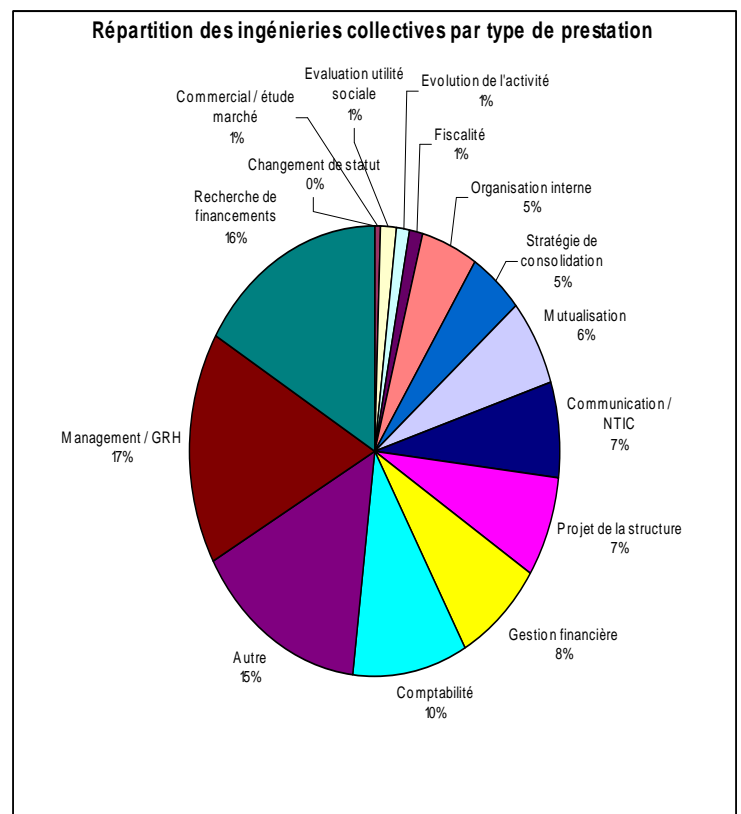
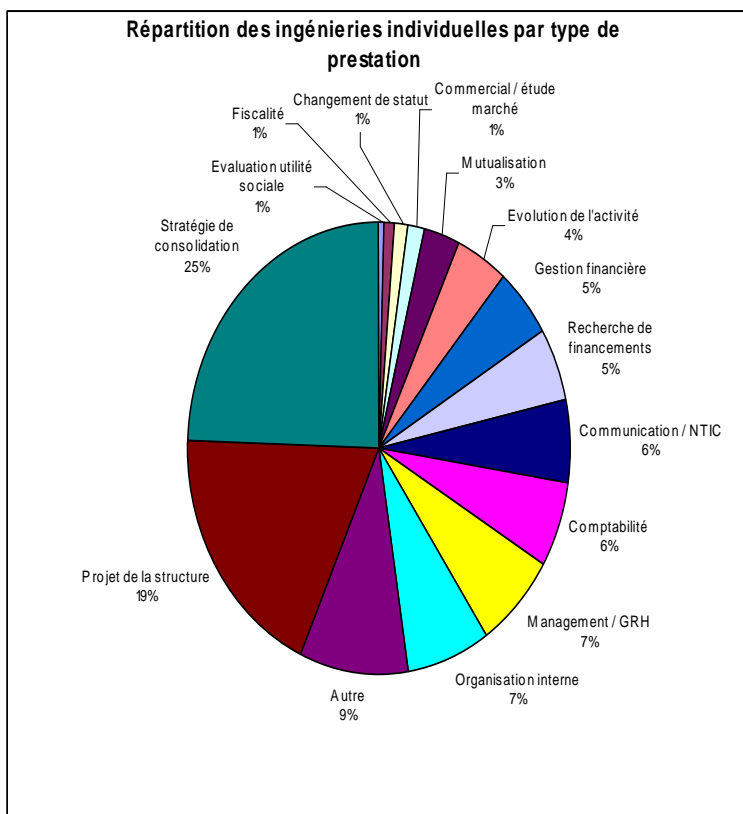
1.4. INGENIERIES SPORT (455), REPARTITION PAR TYPE DE PRESTATION



LECTURE :

18% des ingénieries (indiv ou coll) menées auprès d'associations sont réalisées pour les aider dans leur stratégie de consolidation et 16% dans leur projet de structure.

Pour l'ensemble des ingénieries (indiv et coll), les types de prestations les plus souvent effectués, sont « la stratégie de consolidation », « le projet de la structure » et « la gestion des ressources humaines ».



LECTURE :

25% des ingénieries individuelles menées auprès d'associations sont réalisées pour les aider dans leur stratégie de consolidation et 19% dans leur projet de structure.

18% des ingénieries collectives menées auprès d'associations sont réalisées pour les aider dans leur recherche de financement et 17% dans leur gestion des ressources humaines.

Les types d'ingénierie ne sont pas les mêmes entre les ingénieries collectives et les ingénieries individuelles. Pour les ingénieries individuelles, les prestations les plus effectuées sont « la stratégie de consolidation » et « le projet de la structure ». Pour les ingénieries collectives, les prestations les plus effectuées sont « la recherche de financement » et « la gestion des ressources humaines ». Ces différences s'expliquent aisément : les prestations concernant la gestion financière, la comptabilité et la recherche de financement peuvent facilement s'effectuer de manière collective alors qu'une prestation sur le projet de la structure est par définition individuelle.

2. Analyse par discipline

2.1. NOTRE METHODOLOGIE

Le secteur sport est organisé par disciplines sportives. Les associations sportives proposent soit la pratique d'une discipline sportive en particulier soit la pratique de plusieurs disciplines. Elles sont pour la plupart affiliées à la fédération nationale de la discipline principale proposée ou affiliée à une fédération dite affinitaire dans le cas d'une offre de pratiques multisports.

L'analyse de la nature des activités des structures bénéficiaires et de la répartition des ingénieries par discipline permet d'affiner le bilan sport.

Aujourd'hui, les données ENEE ne permettent pas une identification systématique des disciplines sportives. Nous avons donc retraité le fichier pour attribuer une discipline à chaque structure ayant bénéficié d'une ingénierie. Pour cela, nous avons procédé en deux étapes :

- attribution de la discipline en fonction du nom lorsque celui-ci est suffisamment explicite
- attribution de la discipline grâce à une recherche internet

ATTENTION ce retraitement a permis d'attribuer une discipline aux structures, cela ne signifie pas que celles-ci soient affiliées à la fédération du même nom. En plus des disciplines sportives génériques (Football, Tennis...), nous avons regroupé un certain nombre de structures associatives en fonction de leur nature ou de l'indication de leur affiliation à une fédération affinitaire. Les différentes catégories retenues sont les suivantes :

2.2. INGENIERIES ET STRUCTURES BENEFICIAIRES PAR DISCIPLINE

	Nbre Ingénieries	Nbre structures bénéficiaires
Football	64	54
Multisports	64	58
Tennis	50	43
Gymnastique	49	44
Basket	47	31
Natation	34	23
Canoë kayak	33	21
Handisport	31	15
Rugby	26	18
Judo	25	22
Cyclisme	24	19
Profession sport	23	14
Handball	21	19
Athlétisme	19	13
Danse	17	16
Volley	15	10
OMS	14	13
Tennis de table	14	13
CROS/CDOS	12	4
Escrime	12	10
FFEPMM	12	11
Autres	12	11
ASPTT	10	6
Arts martiaux	10	8
Aviron	10	8
Voile	10	10
FFEPGV	9	7
Randonnée pédestre	9	7
Equitation	9	8
Groupement d'employeurs	9	8
Badminton	8	8
Escalade	7	6
Roller skating	7	6
Lutte	6	5
Vol à voile	5	4
Arts du cirque	4	2

Sports de glace et bowling	4	2
Pétanque	4	3
UFOLEP	4	3
Yoga	4	3
Pelote basque	4	4
Remise en forme	4	4
Triathlon	4	4
Sports aériens	4	2
Billard	3	2
Secourisme	3	2
Sports de boules	3	2
FFSU	2	1
Parachutisme	2	1
Spéléologie	2	1
Boxe	2	2
Boxe thaïlandaise	2	2
Hockey sur glace	2	2
Plongée	2	2
Ski	2	2
Sports de quilles	2	2
CAF	1	1
FSCF	1	1
Activités nordiques et de pleine nature	1	1
Ball trap	1	1
Football américain	1	1
Golf	1	1
Haltérophilie	1	1
Karaté	1	1
Moto	1	1
Pêche en mer	1	1
Retraite sportive	1	1
Sports en milieu rural	1	1
Squash	1	1
Surf	1	1
Tir	1	1
Tir à l'arc	1	1
Twirling	1	1
Total		636

LECTURE :

54 structures sportives classées dans la discipline « Football » ont bénéficié de 64 ingénieries (individuelle ou collective). Une structure pouvant bénéficier de plusieurs ingénieries.

Attention: le nombre d'ingénieries par discipline ne doit pas être additionné. En effet, une ingénierie collective pouvant rassembler des disciplines différentes sera comptabilisé plusieurs fois (exemple : une ingénierie collective qui a bénéficié à la fois à une structure « Gymnastique » et à une structure « Football » sera comptabilisé sur la ligne Football et sur la ligne Gymnastique.

Les 10 premières catégories (**Football, Multisports, Gymnastique, Basketball, Natation, Canoë-Kayak, Handisport, Rugby, et Judo**) **représentent plus de 50% du nombre de structures bénéficiaires.** Ce sont donc les disciplines ayant bénéficié du plus grand nombre d'ingénieries...

3. Analyse région Centre

3.1. NOMBRE DE STRUCTURES BENEFICIAIRES ET NOMBRE D'INGENIERIES AYANT BENEFICIE A DES STRUCTURES « SPORT »

	National	Région Centre
	valeur	Valeur
Nombre de structures bénéficiaires *	636	48
Nombre total d'accompagnements	805	49
Nombre total d'ingénieries « sport »	455	12
dont ingénierie individuelle	291 (64%)	5 (41%)
dont ingénierie collective**	164 (36%)	7 (59%)

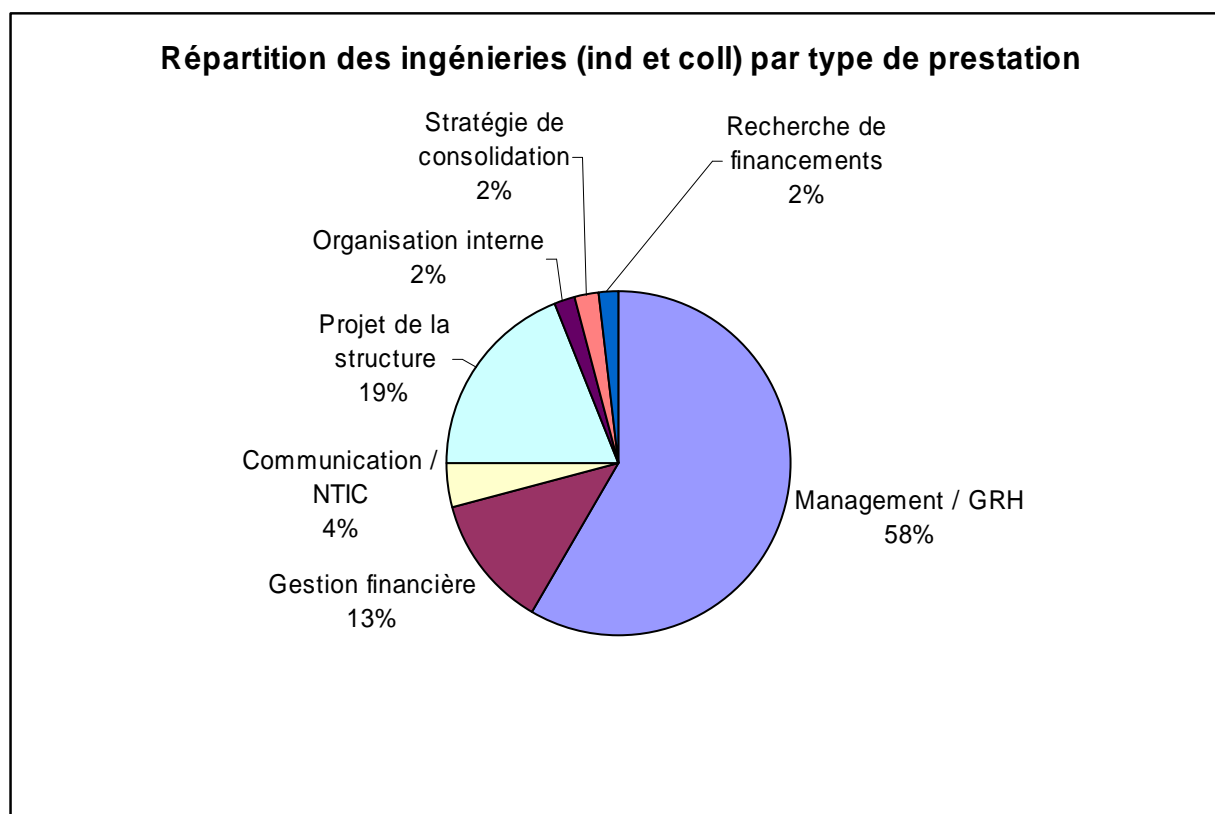
* il s'agit donc du nombre de structures sportives ayant bénéficié d'au moins une ingénierie (les ingénieries sous les statuts « annulée, décidée ou proposée » ayant été retirées de la base)

** les ingénieries collectives ne sont pas exclusivement réservées à des structures sportives, elles peuvent également bénéficier à d'autres secteurs.

3.2. STRUCTURES BENEFICIAIRES (48) ET INGENIERIES SPORT (12), REPARTITION PAR DEPARTEMENT

Département	Nbre de structures bénéficiaires	Nbre d'ingénieries (indiv et coll)
Cher	8	2
Indre et Loire	1	2
Loiret	9	5
Loir et Cher	30	3
Total	48	12

INGENIERIES SPORT (12), REPARTITION PAR TYPE DE PRESTATION



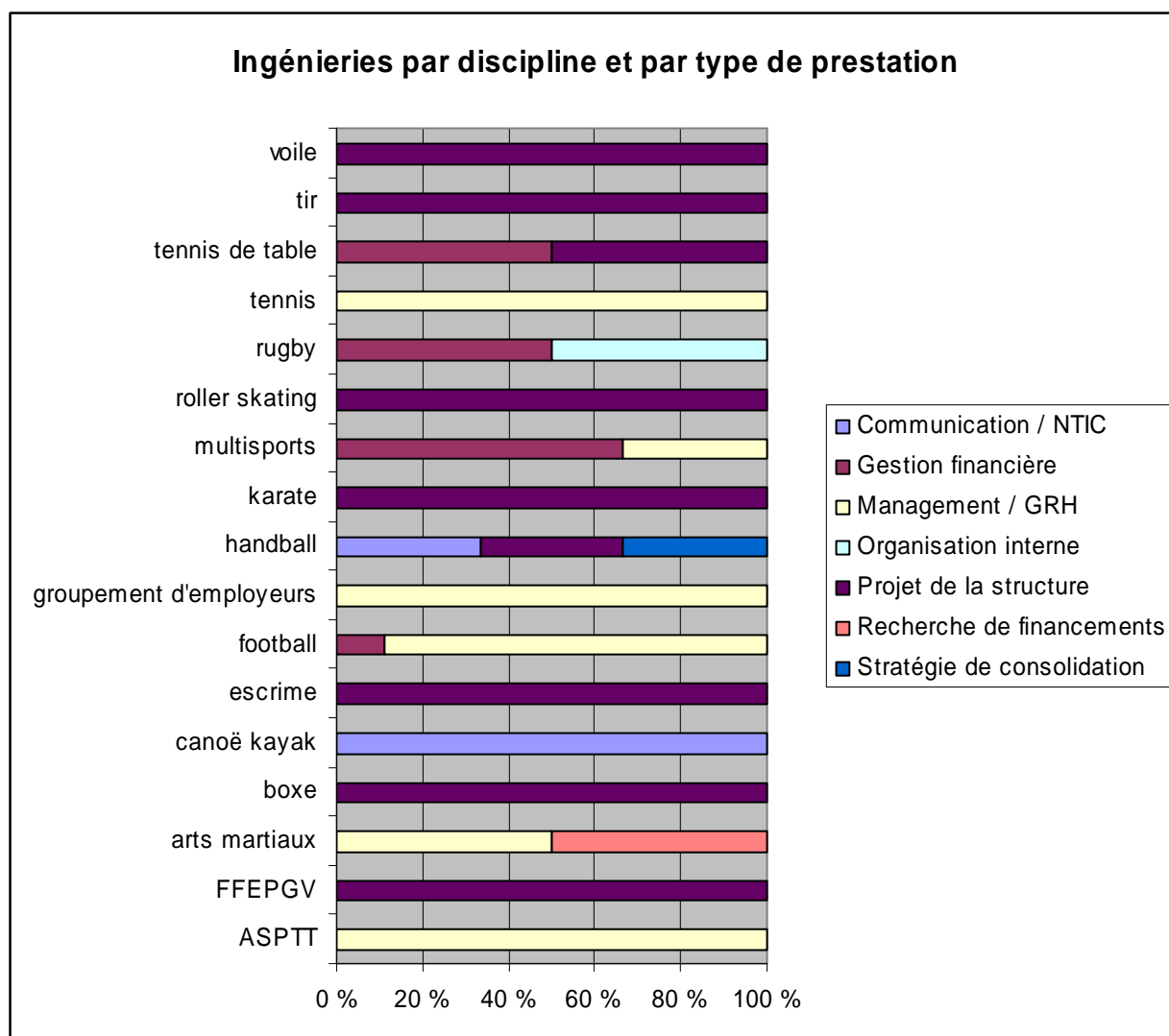
3.3. STRUCTURES BENEFICIAIRES (48) PAR DISCIPLINE

Discipline	Nombre de structure
Arts martiaux	1
ASPTT	1
Boxe	1
Canoë kayak	1
Escrime	1
FFEPGV	1
Groupement d'employeurs	2
Handball	3
Karate	1
Roller skating	1
Rugby	2
Tennis de table	2
Tir	1
Voile	1
Multisports	6
Football	9
Tennis	14
Total	48

LECTURE :

Les 3 disciplines regroupant le plus de structures bénéficiaires sont le « Tennis » (avec 14 structures bénéficiaires), le « Football » (9) et le « Multisports » (6).

3.4. INGENIERIES PAR DISCIPLINE ET PAR TYPE DE PRESTATION



LECTURE :

Les disciplines comme la Voile, le Tir, le Roller, le Karaté, le Handball, le Tennis de table, l'Escrime, la Boxe, la FFEPGV ont toutes bénéficié d'au moins une ingénierie sur le thème du « projet de la structure ».

Aussi, le thème du « Management / GRH » a été travaillé par plusieurs associations telles que le Tennis, le Multisport, un Groupement d'employeurs, le Football, les Arts martiaux et la ASPTT.

Seuls les Arts martiaux se sont attachés à de la « recherche de financements ».